

Communiqué du Comité Conjoint

concernant les Événements Parallèles de la Seconde Phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information

Dans le but de faciliter l'échange d'expériences, d'améliorer les possibilités de dialogue et de favoriser une dynamique de partenariat pour l'édification de la société de l'information, la Tunisie, pays hôte de la deuxième phase du Sommet, a décidé de mettre à la disposition des parties accréditées un espace **ICT4All** au Centre Palexpo du Kram, pour l'organisation d'événements parallèles au Sommet, dont la responsabilité, à l'exception de l'exposition, incombe à un Comité conjoint composé de représentants de la Partie Tunisienne et du Secrétariat exécutif du SMSI.

La participation à cet espace a fait l'objet de lignes directrices établies conjointement par la Partie Tunisienne et le Secrétariat Exécutif du SMSI, portée à la connaissance des participants de la Prepcom II et publiées sur les sites officiels du SMSI.

En réponse, 229 demandes ont été reçues, portant sur un ensemble de 315 propositions d'événements parallèles (Ci-joint l'ensemble des demandes reçues, soumises pour examen au Comité Conjoint.).

Ce nombre, qui dépasse les prévisions initiales nécessite un traitement approfondi par le Comité Conjoint.

Le Comité Conjoint considère que toute initiative que prendraient les demandeurs d'événements parallèles pour fusionner des activités portant sur des thèmes de même nature faciliterait une participation plus large des différents acteurs. A cet effet, les demandeurs sont invités à notifier au Comité conjoint (sur les adresses email des événements parallèles), le plus tôt possible et au plus tard le 15 juillet 2005*, toute initiative dans ce sens.

Conformément aux lignes directrices, le Comité Conjoint retiendra le programme des activités ayant lieu dans l'espace d'activités diverses ainsi que les événements parallèles à caractère global en fonction des ressources disponibles (espace, calendrier, etc...).

Compte tenu de l'importance que représente, pour les organisateurs, la préparation matérielle de ces événements parallèles, ainsi que des impératifs de temps, le Comité Conjoint se propose d'arrêter, dans les meilleurs délais possibles, la liste des événements retenus.

Tunis, le 05 juillet 2005

**Le Comité Conjoint
des Événements Parallèles
du Sommet Mondial sur la Société de l'Information**

* La date a été changée ultérieurement au 29 juillet 2005

[List du l'événements parallèles](#)